



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2025/03/05

SEANCE DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esby, régulièrement convoqués le 28 février 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 10

NOMBRE DE VOTANTS : 12

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Caroline EPINAT, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

POUVOIRS : Mme Eléonore JOCK à Mme Elisabeth CHENNEBAULT, M. Jean-Luc GARNIER à M. Francesco PITARI

ABSENT : M. Julien GENTY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth CHENNEBAULT

OBJET : Convention de partenariat

La Mission Locale des Boucles de la Marne s'engage dans la lutte contre l'exclusion professionnelle en aidant les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale.

Considérant que les permanences de la Mission Locale continuent sur la commune d'Esby, il convient de renouveler la convention de partenariat.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

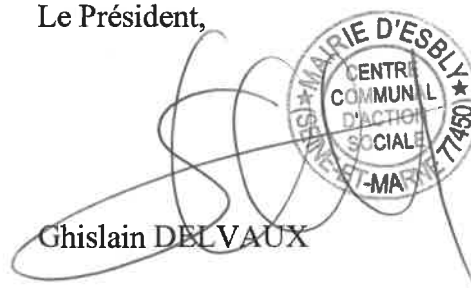
AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat conclue avec la Mission Locale des Boucles de la Marne, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DIT que cette convention est conclue du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 13 mars 2025

Le Président,



Ghislain DELVAUX

The image shows a handwritten signature in black ink that overlaps a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'MAYENNE' at the top, 'MARIE D'ESBLY' at the bottom, 'CENTRE COMMUNAUTAIRE SOCIAL' in the center, and 'ST-MARCEL' at the bottom. The number '77450' is also visible on the right side of the stamp.

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE,

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune d'Esbly, représenté par Monsieur Ghislain DELVAUX, Président du C.C.A.S. et Maire de la commune

D'une part,

Et la MISSION LOCALE DES BOUCLES DE LA MARNE représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul MICHEL

Préambule

La Mission Locale des Boucles de la Marne s'engage dans une politique efficace et volontaire de lutte contre l'exclusion professionnelle, à aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

ARTICLE I

La Mission Locale des Boucles de la Marne utilisera les moyens et le personnel compétent dont elle dispose pour répondre à l'objectif du présent contrat.

ARTICLE II

La Mission Locale des Boucles de la Marne se charge d'assurer les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Pour se faire, un conseiller de la Mission Locale des Boucles de la Marne fixera à chaque jeune un rendez-vous, pour un entretien individuel afin de répondre à sa demande d'emploi et/ou de formation.

Tout jeune placé dans un dispositif de formation fera l'objet d'un suivi régulier avec l'organisme de formation du jeune.

ARTICLE III

La Mission Locale des Boucles de la Marne intervient de façon globale vis-à-vis des jeunes dans la construction des parcours d'insertion.

La recherche de solution adaptée s'effectuera en relation étroite avec le service d'actions sociales de la Mairie et les partenaires institutionnels de la Mission Locale.

Un conseiller de la Mission Locale sera le référent auprès du C.C.A.S. pour établir les contacts nécessaires avec les services concernés par l'insertion sociale des jeunes.

ARTICLE IV

La Mission Locale s'engage, sous sa responsabilité, à venir faire des permanences sur rendez-vous à Esbly afin de recevoir les jeunes de la commune et des communes aux alentours le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 17h. La commune mettra à disposition gracieusement un bureau en Mairie afin de faciliter l'accès à un lieu de proximité.

Il n'y aura pas de permanence en juillet et août 2025.

ARTICLE V

La Mission Locale des Boucles de la Marne s'engage à remettre au C.C.A.S. le bilan de son activité et de l'accueil qu'elle a effectué des jeunes d'Esbly.

ARTICLE VI

La subvention que verse le C.C.A.S. est déterminée en fonction du nombre d'habitants de la commune, à savoir 1,20 € par habitant.

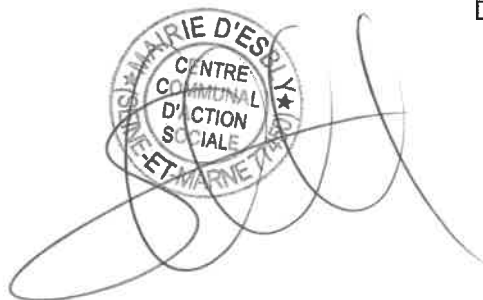
ARTICLE VII

La durée de la présente convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Fait à Lagny, le **13 MARS 2025**

COMMUNE D'ESBLY
Ghislain DELVAUX
Maire d'Esbly
Président du C.C.A.S.

MISSION LOCALE DES BOUCLES DE LA MARNE
Jean-Paul MICHEL
Président de la Mission Locale
Et par délégation
Lionel POILLERAT
Directeur de la Mission Locale



MISSION LOCALE
LES BOUCLES DE LA MARNE
1, passage des Ecoles
77400 LAGNY-SUR-MARNE
Tél. 01 60 07 34 97

*Lionel Billard
Directeur*